

BORDEREAU DE COLLECTE DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Le solde - "13%"

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont changé. Calculée sur 0,68% de votre masse salariale, 13% de cette somme sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles, et c'est à vous de choisir le bénéficiaire

Le lycée Fustel de Coulanges est habilité à recevoir ce type de versement. Vous pouvez donc flécher votre taxe d'apprentissage sur notre établissement et procéder au paiement en direct.

MONTANT À PAYER DIRECTEMENT AU LYCEE FUSTEL DE COULANGES

Virement

FR76 1007 1910 0000 0010 0229 172

TRPUFRP1

RÉFÉRENCE À MENTIONNER DANS
LE LIBELLÉ DU VERSEMENT

TA 2022 + SIREN

Chèque n°

Montant

CODE UAI 0910687C

RENSEIGNEMENT SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise

Raison sociale si différente

SIRET

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Interlocuteur

Fonction

E-mail

BORDEREAU À RETOURNER À :

LYCEE FUSTEL DE COULANGES

TA 2022

11 Rue de Migneaux

91300 MASSY

Adresse mail : int.0910687c@ac-versailles.fr

REÇU LIBÉRATOIRE

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre **reçu fiscal libératoire**.

Le souhaitez-vous :

Par courrier

Par e-mail

Merci d'avance pour votre précieuse contribution à la formation de nos élèves.